

## COMMUNE DE SAINT-GILLES / GEMEENTE SINT-GILLIS

\*\*\*\*\*

## CONSEIL COMMUNAL DU 7 NOVEMBRE 2024 / GEMEENTERAAD VAN 7 NOVEMBER 2024

\*\*\*\*\*

### QUESTIONS / VRAGEN :

1. Question orale de Madame Agnès Vermeiren, Conseillère communale, concernant la présence du Pape à Saint-Gilles fin septembre 2024.

Mondelinge vraag van Mevrouw Agnès Vermeiren, Gemeenteraadslid betreffende de aanwezigheid van de Paus in Sint-Gillis eind september 2024.

2. Questions orales de Monsieur Loïc Fraiture et Madame Celi Rodriguez, Conseillers communaux, concernant l'agression des gardiens de la paix le soir du 23 octobre.

Mondelinge vragen van de Heer Loïc Fraiture en Mevrouw Celi Rodriguez, Gemeenteraadleden betreffende de aanval op vredeswachten op de avond van 23 oktober.

3. Question orale de Madame Celi Rodriguez, Conseillère communale, concernant les vols au cimetière de Saint-Gilles

Mondelinge vraag van Mevrouw Celi Rodriguez, Gemeenteraadslid betreffende diefstallen op de begraafplaats van Sint-Gillis

**1. Question orale de Madame Agnès Vermeiren, Conseillère communale, concernant la présence du Pape à Saint-Gilles fin septembre 2024**

Cette question relaye l'interrogation de citoyen.nes au sujet de la présence du Pape fin septembre à Saint-Gilles.

Sachant qu'il manque des effectifs à la police de la zone Bruxelles-Midi quel a été l'impact sur l'agenda de la zone ? Combien de policiers ont assuré cette visite ? Est-ce que cette visite a entraîné un surcroît de travail pour les équipes communales, un coût pour la collectivité ?

Considérant les propos sexistes tenus par le pape lors de sa visite en Belgique et dans l'avion lors du vol retour, ne serait-il pas opportun que la commune de Saint-Gilles réaffirme la légalité des droits des femmes et condamne les propos tenus sur l'IVG et le rôle des femmes ? Cette prise de position du pouvoir communal permettrait de ne laisser aucun doute possible sur l'illégitimité de la parole de Monsieur Jorge Mario Bergoglio (dit François) quand il pratique de l'ingérence en Belgique. La parole du pape doit à notre sens être contestée car elle fait le lit de mouvements ultra conservateurs et de l'extrême droite.

Merci pour votre réponse.

**2. Questions orales de Loïc Fraiture et Madame Celi Rodriguez, Conseillers communaux, concernant l'agression des gardiens de la paix le soir du 23 octobre**

Le mercredi 23 octobre au soir, deux gardiens de la paix ont été violemment agressés. Ils avaient été envoyés dans le point de deal le plus connu de la commune - Place Bethléem - pour vérifier l'éclairage des lampadaires. Nous voulons exprimer toute notre solidarité envers ces agents dont le métier est difficile et peu reconnu.

Nous l'avons tous répété : la situation est devenue invivable pour les habitants. Le bourgmestre a bien fait de réagir dans la presse pour demander plus de moyens policiers. Il faut tout faire pour casser ce trafic dangereux, avant d'y envoyer des agents de prévention et de réoccuper l'espace public. En ce sens, il est important de tirer le bilan concernant les missions qui ont été demandées aux gardiens de la paix sans renfort policier.

- Y a-t-il eu des réserves exprimées par le personnel concernant les demandes d'interventions dans cette zone ? Quelles suites y ont été données ?
- Y a-t-il eu, oui ou non, une instruction de la hiérarchie d'aller vérifier l'état des lampadaires à cet endroit ? Y a-t-il eu, oui ou non, une demande de prendre des photos ?
- Comment a réagi le Collège suite à cette agression ? Une réunion d'équipe spéciale a-t-elle eu lieu ? Quelles en sont les principales conclusions ? Le Collège a-t-il décidé de continuer de demander aux gardiens de la paix d'intervenir dans cette zone sans renfort policier ? Les gardiens ne sont absolument pas équipés pour se défendre.
- Quel est l'avenir du service des "proxis" qui avait à l'origine été créé pour les missions de soirée et dont la quasi-entièreté du personnel vient d'être licenciée ?
- Nous nous réjouissons du renfort qui vient d'être annoncé par la police fédérale et qui permettra de plus patrouiller dans cette zone. Combien de temps ce dispositif va-t-il durer ? Quid de la suite ?

Loïc Fraiture

\*\*\*\*\*

Le 23 octobre dernier, deux gardiens de la Paix ont été grièvement blessés sur la place Bethléem. Compte tenu de la gravité des faits qui se déroulent quotidiennement au vu et su de tous sur cette place et à toute heure de la journée et de la nuit, est-il encore prudent d'envoyer des gardiens de la paix à cet endroit, à plus forte raison en soirée ? Compte tenu de ce qui s'est passé, quelles mesures sont prévues pour préserver la sécurité de ces agents appelés à opérer sur ces endroits devenus dangereux ?

Entre temps, on apprend que du renfort au niveau fédéral est prévu pour la zone Bruxelles-Midi, il s'agirait d'une patrouille permanente de 2 hommes pour Saint-Gilles. Ce renfort sera-t-il suffisant d'autant plus qu'il ne serait présent que jusqu'à la fin du mois ? Que se passera-t-il au-delà de cette date ?

En vous remerciant pour vos réponses,

Celi Rodriguez

**3. Question orale de Madame Celi Rodriguez, Conseillère communale, concernant les vols au cimetière de Saint-Gilles**

En septembre dernier, lors des journées du patrimoine, plus de 200 pièces de cuivre et de bronze ont été volées au cimetière de Saint-Gilles.

Il s'agit notamment de sculptures de grande valeur patrimoniale.

Ce n'est pas la première fois mais cette fois-ci il s'agit d'une vaste opération nocturne.

Voici nos questions :

Dispose-t-on d'un inventaire des pièces volées ?

Peut-on estimer la valeur globale de ces pièces disparues ?

Qu'en est-il d'une éventuelle indemnisation des familles ?

Quelles sont les mesures de prévention qui sont prises pour lutter contre ces pillages ?

Comment prévoit-on d'améliorer la sécurisation du cimetière ? Plus de surveillance ? Des caméras ?

Combien et dans quels délais le cas échéant ?

En vous remerciant pour vos réponses,

Celi Rodriguez